

#### Arrêté nº43

**UFR ALLSH** 

## LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

#### **ARRETE:**

<u>Article 1</u>: Le jury de la licence **« Arts, Lettres, Langues »** mention **« Arts du Spectacle »** est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

### LICENCE 2<sup>ème</sup> année

#### Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Caroline RENARD <u>Suppléant(e)</u>: Guy LAMBERT

Liste des membres :

- Jean-Michel DURAFOUR

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex: membre titulaire X/suppléant Y

- Thierry ROCHE

<u>Personnalités qualifiées avant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences</u> : Liste des membres :

Laetitia AGOSTINI

## Semestre 4 et 2ème année

## Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Marie REBECCHI <u>Suppléant(e)</u>: Guy LAMBERT

# Liste des membres :

- Guy LAMBERT
- Caroline RENARD

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex: membre titulaire X/suppléant Y

- Jean-Michel DURAFOUR

## <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences</u>: Liste des membres :

- Laetitia AGOSTINI

## LICENCE 3ème année

#### Semestre 5

# Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Caroline RENARD <u>Suppléant(e)</u>: Guy LAMBERT

#### Liste des membres :

- Guy LAMBERT
- Thierry MILLET

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex: membre titulaire X/suppléant Y

- Jean-Michel DURAFOUR

### <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences</u>: Liste des membres :

- Laetitia AGOSTINI

# **Semestre 6 et JURY DE MENTION**

# Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e): Caroline RENARD Suppléant(e): Guy LAMBERT

#### Liste des membres :

- Guy LAMBERT
- Marie REBECCHI

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex: membre titulaire X/suppléant Y

- Jean-Michel DURAFOUR

# <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences</u> : Liste des membres :

Laetitia AGOSTINI

<u>Article 2</u>: Le Doyen de **l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 27 octobre 2023

Pour le Président et par délégation, Le Doyen de l'UFR ALLSH

